

## demande d'aide droit des suretés

Par **lolotte973**, le **01/04/2020** à **15:55**

Bonjour, alors voila j'ai un cas pratique mais je bloque sur cette partie :

Un individu s'est engagé à garantir le remboursement de prêts d'une société envers la banque, mais il avait pris soin de stipuler dans l'acte intitulé "acte de cautionnement" que son engagement serait toutefois limité au seul bien de valeur qu'il possédait à savoir une voiture. Cependant il a vendu cette voiture à un ami. Suite à un un petit accrochage intervenu avant la vente, la voiture avait été confiée par le vendeur à un garage. Au moment ou l'acquéreur a voulu récupérer son nouveau véhicule, il s'est vu opposer une fin de non recevoir de la part du garagiste, au motif que le vendeur n'avait toujours pas réglé la facture de réparation du moteur.

Le vendeur se demande alors si l'acquéreur peut obliger le garagiste a lui restituer son véhicule. De plus il se demande si l'acquéreur risque d'être inquiété par la banque. enfin il se demande ce que la banque peut faire à son encontre.